

être beau d'assister à ces grands spectacles qui pendant longtemps ont fait l'admiration de la Grèce ! Les deux immortels rivaux Eschine et Démosthène ont permis aux hommes de leur époque de contempler et d'étudier la splendeur et la puissance de l'éloquence quand elle a pour interprètes des hommes qui joignent la vigueur au génie.

L'éloquence du Barreau est celle qui demande le plus de travail et de talent ; ce qui faisait dire à Paillet, l'un des membres les plus distingués du Barreau français au dix-neuvième siècle :

“ Donnez à un homme toutes les qualités de l'esprit, donnez-lui toutes celles du caractère, faites qu'il ait tout vu, tout appris, tout retenu, qu'il ait travaillé sans relâche pendant trente ans de sa vie, qu'il soit à la fois un littérateur, un critique, un moraliste, qu'il ait l'expérience d'un vieillard, l'ardeur d'un jeune homme ; la mémoire infailible d'un enfant ; faites enfin que toutes les fées soient venues s'asseoir successivement à son berceau et l'aient doué de toutes les facultés, et peut-être avec tout cela parviendrez-vous à former un avocat complet.”

La profession d'avocat est difficile : si nous avons eu de spirituels détracteurs dans Montaigne, Erasme et Molière, nous avons eu des admirateurs qui font honneur à notre ordre, par leur génie. Voltaire dans sa correspondance écrit : “ J'aurais voulu être avocat : c'est le plus bel état du monde.” De son côté, LaBruyère a fait un éloge admirable de la profession :

“ La fonction d'avocat, écrit-il, est pénible, laborieuse et suppose, dans celui qui l'exerce, un riche fonds et de grandes ressources. Il n'est pas seulement chargé comme le prédicateur d'un certain nombre d'oraisons composées avec loisir, récitées de mémoire avec autorité, sans contradicteurs et qui, avec de médiocres changements, lui font honneur plus d'une fois. Il prononce de graves plaidoyers devant des juges